Vous souhaitez extraire votre miel en 2017 ou nous aider financièrement ?

Remplissez ce bulletin à renvoyer au Trésorier de l'association

Pour assurer une partie de fonctionnement de l'association, la cotisation annuelle à la miellerie est fixée à 30€ par personne, à cela, il faudra rajouter le prix de l'extraction.

J'adhère à l'Association de la Miellerie Collective, j'envoie ce bulletin ainsi qu'un chèque d'un montant de 30€ à l'ordre de la « Miellerie Collective des Bauges » à Stéphane Anselme Martin, à l'adresse suivante : 456 route des bons Mollards — 74410 Saint-Jorioz

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

N° tél

Courriel

Association des Apiculteurs de la Miellerie Collective du Massif des Bauges
—
Siège Social :
Maison du Parc
73630 Le Châtelard

Miellerie collective des Bauges
Saint-Eustache

http://miellerie collectivedesbauges.com